



S.N.A.D.I.G.E.

Syndicat National des Administrateurs et des Inspecteurs Généraux de l'INSEE

Siège social : DG INSEE, Timbre Y502, 18 boulevard Adolphe Pinard 75675 PARIS cedex 14
<http://snadige.free.fr/>

Lettre N°21

JUIN 2010

Évolution du statut des administrateurs et inspecteurs généraux de l'Insee : Entrevue avec la direction du 7 avril 2010

Le présent texte relate les échanges qui ont eu lieu entre le bureau du Snadige et la direction de l'Insee, notamment à l'occasion d'une rencontre bilatérale organisée en avril 2010 à la demande du Snadige¹. Depuis, nous n'avons pas eu d'autre écho de ces projets, sauf la création d'un groupe informel de réflexion réuni sous la direction du chef du service de l'inspection générale de l'Insee. Aucun syndicat n'est invité aux réunions de ce groupe.

Intégration des corps des administrateurs et des inspecteurs généraux de l'Insee

La direction explique que le secrétariat général de Bercy a demandé mais pas récemment l'examen de l'intégration des deux corps. Cette demande était exprimée de façon assez pressante, mais le calendrier reste flou. La secrétaire générale ne sait pas quel est l'agenda précis du cabinet de la ministre ni du secrétariat général de Bercy.

Pour la direction de l'Insee, cette démarche s'inscrit dans le mouvement général de réduction du nombre de corps dans la fonction publique, tant pour les cadres A que pour les cadres B et les agents de catégorie C. Il y aurait une opportunité d'ajouter une lettre hors échelle (E au lieu du D actuel) au grade terminal du nouveau corps intégré. La crainte de la direction, si l'intégration verticale administrateurs - IG ne se fait pas, serait qu'on impose la fusion du corps des inspecteurs généraux de l'Insee, jugé trop petit, avec un autre corps non déterminé, dans des conditions de négociation moins favorables².

Pour le Snadige, le gain d'une lettre hors échelle est une condition. Le Snadige a indiqué que la fusion de corps non équivalents et en A était très rare. En même temps, il faut rappeler que la stratégie constante du syndicat a été d'obtenir puis de maintenir le parallélisme parfait entre les administrateurs de l'Insee et les administrateurs civils de Bercy aussi bien pour le statutaire que l'indiciaire, l'absence de référent de la même qualité serait sans aucun doute préjudiciable. Ainsi de plus, les grades à accès fonctionnel qui permettraient aux administrateurs civils d'atteindre le hors échelle C et aussi prévu dans la refonte de la

¹ Les participants étaient :

Pour le Snadige : Catherine Gilles, Jean-Etienne Chapron, Michel Duée.

Pour la direction de l'Insee : Jean-Philippe Cotis, Virginie Madelin, Etienne Traynard, François Lequiller, Alain Trognon.

² Elles peuvent aussi être plus favorables s'il s'agit d'un grand corps d'inspection.

grille du A+ en cours sont également accessibles aux administrateurs de l'Insee comme obtenu en juillet 2009 par lettre de M Lamiot et effectif depuis cette année.

D'autre part, la direction affirme que la vocation des administrateurs de l'Insee est d'« irriguer » la sphère économique de Bercy, y compris les postes de direction. Elle voit la présence croissante des administrateurs et inspecteurs généraux de l'Insee dans les emplois de direction de la DGTPE, de la DGCCRF, de la DGCIS, de la direction du Budget comme une évolution stratégique qu'il faut encourager.

Le Snadige fait observer que l'intégration des administrateurs et des inspecteurs généraux de l'Insee dans un seul corps nous rapproche du modèle des corps d'ingénieurs, tel les Mines-Télécom (le dernier corps de ce type encore présent à Bercy) ou les Ponts-GREF au MEEDDM. En termes d'image et d'affichage stratégique, ne risquerait-on pas de fragiliser la vocation à « irriguer » les emplois de direction de la sphère économique de Bercy, en affaiblissant le profil « administrateurs » au profit de l'image d'« ingénieurs » ? Or les ingénieurs Mines-Télécom n'apparaissent pas comme ayant des débouchés faciles dans les emplois de direction de Bercy et constituent de gros « bataillons ».

La direction a pris note qu'il y a là un aspect stratégique à examiner plus à fond.

Pour résumer, le Snadige souhaite garder le parallélisme avec les administrateurs civils tout en soutenant l'allongement de l'échelle indiciaire jusqu'au hors échelle E au moins pour les inspecteurs généraux. Le Snadige souligne aussi que dans le cadre de la fusion DGFIP un corps d'administrateurs de la DGFIP a été créé jusqu'à la HEG !

Fusion avec le corps des commissaires contrôleurs des assurances

L'association des commissaires contrôleurs des assurances avait pris contact avec le Snadige au début de l'année. Ce corps, de petite taille (60 membres, soit environ 10% du total des administrateurs et inspecteurs généraux de l'Insee) souhaite fusionner avec nous. La création de l'Autorité de contrôle prudentiel, qui couvrirait les banques, les établissements financiers, les compagnies d'assurances et les mutuelles, inquiète les commissaires contrôleurs des assurances. Ils semblent redouter un tête à tête avec les corps d'adjoints de direction et d'inspecteurs de la Banque de France, beaucoup plus nombreux et ayant des méthodes de contrôle prudentiel différentes des leurs.

Le Snadige est a priori pas demandeur mais ouvert à la perspective d'une fusion avec les commissaires contrôleurs des assurances. La direction de l'Insee l'est aussi. Certes, des questions sur le statut, la définition des missions, le chef de corps³, l'appellation du futur corps, etc., devront être résolues. Mais elles ne touchent pas aux intérêts fondamentaux des administrateurs et inspecteurs généraux de l'Insee.

Calendrier

Le calendrier de cette double réforme est encore flou. La direction considère que l'intégration des corps des administrateurs et des inspecteurs généraux de l'Insee doit passer en premier, suivie de la fusion avec le corps des commissaires contrôleurs des assurances. C'est dans cet ordre, apparemment, que le secrétariat général de Bercy souhaiterait avancer. Nous ne manquerons pas d'évoquer la question avec lui lors d'une prochaine rencontre.

³ Les commissaires contrôleurs des assurances semblent attacher une grande importance à l'existence d'un chef de corps, faisant partie du corps et distinct du directeur auquel ils sont rattachés. Pour les administrateurs et inspecteurs généraux de l'Insee, ce rôle a toujours été joué de facto par le directeur général de l'Insee et les réflexions menées dans le passé ont toujours conclu que c'était la meilleure solution.